

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Tania Carreira

<https://www.cadre21.org/membres/ba7a7980dbd80fff476310a0>

Date d'obtention : 2021-04-30 18:21:59

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode d'intervention qui nous aide à encadrer et uniformiser nos interventions afin d'agir rapidement et efficacement.

Nous sommes ainsi guidés afin de s'assurer du bon fonctionnement quant aux rôles de chacun (intervenants, service de police et DPCP) et dans le respect de toutes les personnes impliquées. Cette méthode apporte aussi plusieurs avantages aux jeunes impliqués: prise en charge rapide, limitation de la propagation des images ou des vidéos, réduction du délais du traitement, déjudiciarisation dans la plupart des cas.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va me guider adéquatement. Je vais me sentir plus rassuré quant aux interventions à apporter auprès des jeunes et quand faire appel au service de police. De plus, je vais être en mesure de bien évaluer la situation afin de déterminer le type d'implication des élèves concernés.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À suivre les étapes proposées dans le guide afin de faire une bonne évaluation de la situation.
À rassurer les jeunes et les soutenir tout au long du processus, afin de les accompagner adéquatement et ainsi diminuer les impacts négatifs qu'une telle situation peut engendrer.